

Smara LUNGU, Déléguée aux affaires Territoriales et Parlementaires, Groupe La Poste



Diplômée en sciences sociales (Paris 1/ ENS) et géomarketing (Paris 8), Smara Lungu pilote au sein du Groupe La Poste les projets d'aménagement du territoire, d'accessibilité aux services et d'évolution du réseau postal. En tant que secrétaire générale de l'Observatoire National de la Présence Postale, elle est garante de la mise en œuvre du contrat de présence postale territoriale et assure la gestion des instances de gouvernance et de dialogue avec les élus. La mutualisation des services et le développement des territoires sont au cœur de sa réflexion, elle a travaillé notamment sur la création de 500 Maisons de Services au Public dans les bureaux de poste. Depuis 2017, elle est également déléguée aux affaires parlementaires du Groupe La Poste.

- Pourquoi avoir accepté de participer aux EGPP 2018 ?

L'ANPP met au cœur des enjeux qu'elle porte le développement économique, social et culturel des territoires de projet. La Poste et l'ANPP signent cette année une convention de partenariat dont le principal objectif est la coopération en faveur du développement des territoires. L'évolution de l'organisation de l'offre de services à la population fait que naturellement La Poste et l'ANPP se rencontrent sur un nombre important de réflexions : l'ANPP dans sa mission de coordinateur et animateur de collectivités locales, le Groupe La Poste dans son approche équilibrée et harmonieuse pour un développement économique local et en tant qu'acteur incontournable et très présent sur l'ensemble du territoire français. Les États Généraux des Pôles Territoriaux et des Pays représentent d'une certaine manière le point de départ de notre future coopération.

- Quelle plus-value des Territoires de projets Pays dans l'Alliance public/privé ?

Le développement des territoires repose sur la capacité des différents acteurs à comprendre et intégrer les besoins et les caractéristiques spécifiques aux territoires. La Poste réaffirme sa volonté de rester présente partout en France. Avec l'ANPP, pendant cette première année de partenariat, nous allons privilégier un territoire d'expérimentation : le contrat de réciprocité du Pays Portes de Gascogne / Toulouse Métropole. Nos actions communes chercheront à construire une offre globale de services sur ce territoire, avec une attention particulière accordée aux projets de développement économique partagé (télétravail), d'innovation et de contribution à la mobilité des territoires (collecte et distribution agro-alimentaire, place de marché), mais également d'inclusion numérique.